



Modèles linguistiques

43 | 2001

Un siècle de linguistique en France : phonétique et phonologie

3. De Prague à Strasbourg : Phonétique et phonologie du français chez Georges Gougenheim et Georges Straka

Pierre Swiggers



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ml/1459>

DOI : 10.4000/ml.1459

ISSN : 2274-0511

Éditeur

Association Modèles linguistiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2001

Pagination : 21-44

Référence électronique

Pierre Swiggers, « 3. De Prague à Strasbourg :

Phonétique et phonologie du français chez Georges Gougenheim et Georges Straka », *Modèles linguistiques* [En ligne], 43 | 2001, mis en ligne le 01 juin 2017, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ml/1459> ; DOI : 10.4000/ml.1459

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Modèles Linguistiques

3. De Prague à Strasbourg : Phonétique et phonologie du français chez Georges Gougenheim et Georges Straka

Pierre Swiggers

- 1 Sous le titre « De Prague à Strasbourg », il m'a paru utile et justifié de rassembler l'œuvre de deux auteurs – l'un presque exclusivement francisant, l'autre romaniste, mais avec une forte spécialisation dans le domaine gallo-roman (où ses études francoprovençales resteront une référence incontournable) –, qui par le biais d'une formation philologique (dont l'empreinte se réaffirmera à la fin de leur carrière avec des études philologiques et lexicologiques) en sont venus à s'occuper de phonétique et de phonologie françaises. Leurs liens avec le Cercle linguistique de Prague sont bien différents : si Gougenheim s'est explicitement réclamé de la phonologie pragoise, Straka a préféré la phonétique (telle qu'il l'avait apprise chez son maître pragois J. Chlumsky) à la phonologie, mais ses recherches en phonétique historique du français et des langues romanes constituent un apport essentiel à une phonologie diachronique (ou évolutive) qui se propose d'étudier les transitions entre systèmes.
- 2 Dans ce qui suit, je me concentrerai sur leurs travaux phonétiques et phonologiques, qui dans le cas de ces deux auteurs ne représentent qu'un aspect de leur œuvre riche et variée.

1. Georges Gougenheim (1900-1972)

- 3 C'est en 1935 que Georges Gougenheim publie ses *Éléments de phonologie française*, dans la collection « Initiation – Méthode » de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, où l'auteur était maître de conférences¹. L'ouvrage porte comme sous-titre « Étude descriptive des sons du français au point de vue fonctionnel » et l'auteur situe d'emblée

son approche dans le cadre du structuralisme pragois. En effet, s'il renvoie à la notion saussurienne d'*opposition* comme base constitutive du système linguistique (et en particulier du sous-système phonologique) il s'écarte du sens que Saussure et Grammont (1933 : 9) avaient donné au terme de phonologie – en tant que phonétique générale et superposée aux langues concrètes –, et adopte la définition du Cercle linguistique de Prague² : l'étude des phonèmes³ en tant qu'ils ont une valeur significative ou fonctionnelle. Il est quelque peu étonnant que l'auteur fasse ensuite la distinction entre opposition et nuance, non à partir d'une discrimination entre [+ fonctionnel] et [- fonctionnel], mais en termes de perception publique, « normale » vs perception sélective et « spécialisée », comme il le dit lui-même :

Il est essentiel, dans l'étude phonologique d'une langue, de distinguer l'opposition, nettement perçue par tout individu parlant et entendant normalement dans le groupe social envisagé, de la nuance, sensible seulement aux appareils enregistreurs ou aux observateurs spécialement attentifs. Seules les oppositions peuvent entrer en ligne de compte dans la phonologie. Les nuances sont souvent des vestiges d'anciennes oppositions (Gougenheim 1935 : 2)⁴.

- 4 Dans son étude, Gougenheim propose la première description phonologique complète du français : celle-ci s'inspire des principes exposés par Troubetzkoy dans son article « Zur allgemeinen Theorie der phonologischen Vokalsysteme » (Troubetzkoy 1929a) et appliqués par Vilém Mathesius dans ses descriptions du système phonologique de l'anglais et du tchèque (Mathesius 1929a, b). Signalons toutefois que si Gougenheim adopte l'essentiel de la terminologie proposée par le Cercle linguistique de Prague (*Travaux du Cercle linguistique de Prague*, vol. IV, p. 309 sv.), il adopte son propre système de transcription, un « alphabet phonologique » qui est en fait un alphabet de symboles phonétiques avec des signes diacritiques (essentiellement des accents), les symboles étant imprimés en italiques.
- 5 À sa description phonologique, Gougenheim ajoute une deuxième partie intitulée *Morphologie*, qui, conformément à la définition de Troubetzkoy (1929b), étudie les phonèmes en tant que ceux-ci entrent dans le système morphologique d'une langue.
- 6 L'approche étant celle d'une phonologie systématique (ou « stabilisante »), on comprendra que la langue décrite est un français de référence non variationnel :

Nous avons pris pour base la prononciation parisienne moyenne, celle que décrivent les traités de phonétique et qui est la nôtre propre. Si l'on considérait les prononciations provinciales, les faits apparaîtraient sous un jour assez différent : les régions qui ont gardé l'*l* mouillé ou l'*h* aspiré n'ont pas le même système phonologique des consonnes que le parisien. En Normandie et ailleurs, il y a une véritable opposition, dont le système phonologique⁵ doit tenir compte, entre l'*é* de *chanté* et celui de *chantée*. Dans le français régional de Lorraine, où il n'existe pas de consonne sonore en fin de mot, l'opposition consonne sourde – consonne sonore n'a pas le même caractère que dans le français commun » (Gougenheim 1935 : 4)⁶
- 7 La description phonologique du français que propose Gougenheim se divise en deux parties : la description des voyelles et celle des consonnes. À la différence de Troubetzkoy, Gougenheim ne fait pas appel à la notion de finalité et on notera aussi que l'auteur ne fait pas usage de la division tripartite, inspirée de Bühler (1934) entre fonction de représentation, fonction d'appel et fonction d'expression (par ex. pour deux intonations différentes du même mot). Mais la principale innovation de l'auteur par rapport à la terminologie du Cercle de Prague est l'introduction d'oppositions phonologiques binaires et ternaires, distinguées des corrélations et des oppositions phonologiques de phonèmes

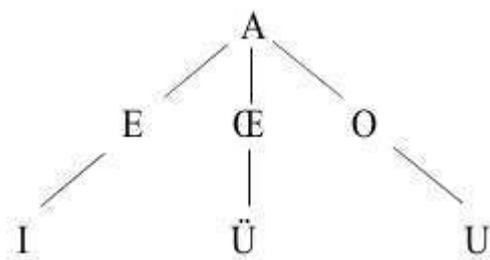
disjoints. Pour comprendre ceci, il faut présenter le cadre terminologique global de l'analyse.

- 8 L'auteur distingue, au préalable, les variations extraphonologiques et les oppositions phonologiques. Les premières sont non fonctionnelles. Elles sont soit prédictibles en fonction du contexte – et alors elles sont « combinatoires » – ou elles sont dues à des alternances stylistiques (par ex. la réalisation du *e instable* dans la diction de vers classiques) ou à des flottements individuels. Enfin, l'auteur y range aussi certains phénomènes de jonction, comme la réalisation du *e instable* en contexte d'élisio n ou devant *h de non-liaison* : il s'agit là, dans sa terminologie, de variations extraphonologiques concomitantes.
- 9 On a donc :
- 10 – variations extraphonologiques combinatoires : par ex. fermeture de *o* en finale absolue ;
- 11 – variations extraphonologiques stylistiques : réalisation du *e instable* dans la diction ;
- 12 – variations extraphonologiques individuelles : par ex. *sept* [sɛt] ou [sɛ] ; *fait* [fɛt] ou [fɛ] ;
- 13 – variations extraphonologiques concomitantes : *l'être* vs *le hêtre*.
- 14 Les variations extraphonologiques ne font pas, à proprement parler, partie de la description phonologique, mais il est évident que l'analyse en phonèmes présuppose leur reconnaissance comme variations extraphonologiques. De plus, les variations extraphonologiques combinatoires et concomitantes relèvent de la phonologie de groupes phonétiques et devraient faire partie de la description phonologique proprement dite. On notera à ce propos que les phénomènes de liaison – que Gougenheim considère comme une forme de la variation extraphonologique combinatoire – reçoivent une analyse sommaire et d'ailleurs fort ambiguë. En effet, après avoir signalé les liaisons les plus fréquentes (en [°Z], en [°T], en [°N] – avec ou sans dénasalisation de la voyelle précédente), il reconnaît que les détails du fonctionnement des liaisons sont « assez complexes ». Et tout en maintenant leur statut de variations combinatoires, il signale le conditionnement « locutionnel » (*pot au feu* vs *pot à tabac*), stylistique et individuel⁷. Mais le manque de rigueur descriptive se manifeste le mieux quand l'auteur reconnaît que la liaison peut avoir une valeur « phonologique » (*un savant anglais* – *un savan° T Anglais*) et même une valeur morphologique (liaison des formes du pluriel, par ex., en opposition avec le singulier). En fait, les deux cas sont bel et bien des cas de variation morphophonologique (à moins qu'on veuille poser *savant* adj. et *savant* subst. comme deux formes différentes).
- 15 Le concept opératoire central est celui d'*opposition*. Gougenheim divise les oppositions phonologiques en 4 types :
- 16 – les corrélations ou les oppositions de phonèmes corrélatifs ;
- 17 – les oppositions phonologiques binaires ;
- 18 – les oppositions phonologiques ternaires ;
- 19 – les oppositions phonologiques de phonèmes disjoints.
- 20 Les corrélations sont, dans les systèmes phonologiques ayant une certaine symétrie, les oppositions de base (et les oppositions les plus nombreuses). Elles sont constituées par des traits binaires : l'absence ou la présence de « caractères ». On s'attendrait à trouver ici seulement les caractères de type polaire (la corrélation étant celle d'un pôle *x* avec le pôle complémentaire), et non des caractères d'ordre scalaire. Gougenheim adopte une position

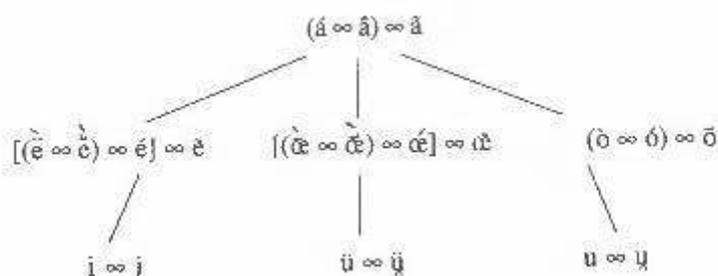
ambiguë à ce propos : d'une part, il note que la corrélation ne peut résider dans une différence de point d'articulation ou d'ouverture du phonème, mais il considère d'autre part les oppositions *a vélaire* – *a palatal*, *ε – e*, *œ – ø*, *ɔ – o* comme des corrélations, parce que ces « phonèmes sont sentis par les sujets parlants comme étroitement apparentés, et ils entrent dans la composition des archiphonèmes A, E, Œ, O » (Gougenheim 1935 : 15).

- 21 Les oppositions phonologiques binaires sont constituées par les oppositions de phonèmes entre lesquels existe
une opposition phonologique de caractère binaire, sans qu'ils puissent entrer dans la composition des archiphonèmes (Gougenheim 1935 : 16).
- 22 Il convient de noter d'emblée que la définition de Gougenheim présente deux défauts :
- 23 1. Elle utilise la notion de caractère binaire, ce qui nous ferait penser à une corrélation réalisée par des traits à manifestation binaire. Or, Gougenheim a en vue ici un type de relation oppositive qui *n'est pas* (dans sa terminologie) une corrélation ;
- 24 2. La condition ajoutée « sans qu'ils puissent entrer dans la composition des archiphonèmes » sert à étayer le traitement de relations oppositives binaires pour le domaine des voyelles, mais il n'y a rien qui nous interdit d'appliquer la notion d'archiphonème (si du moins on veut l'utiliser)⁸ à l'ensemble des consonnes.
- 25 On voit d'ailleurs qu'il manque un terme primitif dans cette axiomatique, à savoir celui de *structure hiérarchique de traits* (ou de *caractères*), par rapport auquel on peut définir ce qui est corrélation (à savoir opposition minimale au niveau hiérarchique le plus bas) et ce qui est opposition binaire ou ternaire. Cela supposerait une hiérarchie du type suivant :
- 26 1. traits de dimension articulatoire : par ex. selon le mode d'articulation ;
- 27 2. traits de position articulatoire : par ex. selon le point d'articulation ;
- 28 3. traits de réalisation articulatoire par position *p*.
- 29 Faute d'une telle hiérarchisation, on doit accepter les distinctions entre oppositions binaires et ternaires telles que les établit Gougenheim. Ainsi, comme oppositions binaires il mentionne *œ – o*, *œ – ɔ*, *ø – o*, *ø – ɔ* (voyelle palatale vs voyelle vélaire), mais aussi *p – f* (consonne occlusive vs consonne fricative).
- 30 Les oppositions phonologiques ternaires sont constituées par les oppositions de phonèmes entre lesquels il y a une opposition de caractère ternaire : comme exemples Gougenheim mentionne l'opposition *a – e / ε – i* (en fait une opposition de double niveau) et l'opposition *p – t – k* (une opposition à un seul niveau, mais sur une échelle de trois positions, du moins pour le français)⁹.
- 31 Finalement, il y a les oppositions phonologiques de phonèmes disjoints, qui sont constituées par l'opposition de phonèmes n'entrant pas dans les oppositions précédentes (comme exemples Gougenheim mentionne les oppositions *ε – u*, *p – g*, et aussi *ε – l*, comme dans *pays – pli* !).
- 32 Ce qui me paraît particulièrement malheureux, c'est que Gougenheim – en cela il est fidèle à un principe du structuralisme pragois – retient aussi les oppositions du type phonème vs zéro (*blanc / lent*, mais aussi *chantais / chante*) : vu que zéro y change toujours de valeur (comme l'élément établit des oppositions à chaque fois différentes), une telle « mise en contraste » ne permet jamais de dire que ce qu'on oppose à zéro est un phonème (il pourrait aussi s'agir d'un allophone) ; de plus une telle démarche ne permet jamais de décider jusqu'où s'étend le champ de zéro (ou en d'autres termes : a-t-on à faire à un, deux, trois... zéros ?).

- 33 Le dispositif des corrélations et des oppositions est appliqué ensuite au système des voyelles et des consonnes françaises. Dans le cas des voyelles, Gougenheim (1935 : 17) procède à partir d'un tableau d'archiphonèmes :



- 34 C'est à partir de ce tableau qu'on obtient, par le jeu des corrélations [et secondairement et tertiairement, par celui des oppositions binaires et ternaires – qui sont en fait des oppositions construites sur un ensemble de corrélations], le tableau suivant des voyelles fondamentales :



- 35 Comme le note Gougenheim, les voyelles fondamentales ne subissent pas, en principe, de variation extraphonologique : elles sont « indépendantes des conditions extraphonologiques (phonèmes environnants, rythme de la phrase, etc.) » et ne constituent jamais des variations concomitantes d'une opposition phonologique.
- 36 Les corrélations phonologiques qui structurent le système vocalique français sont les suivantes (seule la première concerne un seul archiphonème) :
- 37 1. a palatal – A vélaire
 - 38 2. voyelle ouverte – voyelle fermée
 - 39 3. voyelle brève – voyelle longue
 - 40 4. voyelle orale – voyelle nasale
 - 41 5. voyelle – voyelle-consonne
 - 42 6. voyelle nue – voyelle couverte
 - 43 7. voyelle atone – voyelle tonique
 - 44 8. voyelle intense – voyelle non intense (sans accent d'intensité).
- 45 On notera que la dernière corrélation n'est en fait pas une opposition de phonèmes et que l'avant-dernière corrélation affecte non un phonème, mais un constituant d'un groupe rythmique (en fait, le problème est plus complexe : il s'agit d'une configuration intonative sur des constituants et des sous-constituants de phrase : cf. l'exemple souvent cité de Grammont : « *Et vous le vendez ?* »).

- 46 Quant à la corrélation « voyelle nue – voyelle couverte », il s’agit d’une corrélation à contexte réduit, vu qu’elle n’apparaît qu’à l’initiale du mot. La marque de corrélation réside dans le fait qu’un mot « à voyelle initiale couverte¹⁰ se comporte comme un mot à consonne initiale » et empêche donc la liaison. Il n’y a que quelques cas où la corrélation existe à l’intérieur du mot : *dehors*, *enhardie*, *rehausser*. Gougenheim observe que l’opposition en question est parfois de l’ordre de la variation extraphonologique, mais les exemples qu’il donne sont tous des cas de variation morphophonologique (ou lexicale, dans un modèle lexicaliste).
- 47 Les autres corrélations ne posent en général pas de problème du point de vue de leur statut, mais certaines d’entre elles (comme par ex. la corrélation a palatale – a vélaire) ont un rendement¹¹ très faible¹². Plusieurs d’entre elles sont accompagnées d’ailleurs de variations phonologiques concomitantes (par ex. $\text{ò} \infty \text{ó}$, avec variation o bref ∞ o long : *cote*, *cotte* – *côte* ; *hotte* – *hôte*, *haute*, *ôte*).
- 48 La corrélation « voyelle – voyelle-consonne » mérite toutefois qu’on s’y arrête. Gougenheim traite sous cette rubrique des trois semi-voyelles (dont Martinet avait nié le statut phonologique) [j], [ɥ], [w]¹³. Notons d’abord que Gougenheim s’en tient ici, de façon traditionnelle, à trois semi-voyelles (rattachées aux voyelles fondamentales fermées *i*, *y*, *u*)¹⁴, alors qu’il y a lieu de distinguer une quatrième semi-voyelle, celle correspondant à O (*roi*, *croix*, *trois* – *roua*, *cloua*, *troua*)¹⁵. Ensuite, on notera que Gougenheim est amené à distinguer deux types de [j] :
- 49 – un élément [j] consonne, caractérisée par sa position postvocalique (et parfois intervocalique)¹⁶ ;
- 50 – un élément [j] semi-voyelle, uniquement antévocalique, comme le sont [ɥ] et [w].
- 51 La corrélation « voyelle – voyelle-consonne » est sujette à des variations extraphonologiques individuelles (*groin* : [gRuĚ] ou [gRwĚ] ; *quiet* : [kɥiĚ] ou [kjĚ] ; *gruyère* : [gRuɥjĚR] ou [gRuɥjĚR]) et individuelles ou stylistiques (et rythmiques) quand le mot fait partie d’un paradigme (*lier* ; *suer* ; *tuer*, *jouas* ; *rouas* : réalisation avec voyelle ou semi-voyelle [la « voyelle-consonne » chez Gougenheim] ; et la diction dans les vers classiques : *estropié-é* ; *passionné* ; *pi-eux* ; *génération*).
- 52 On peut maintenant passer aux oppositions phonologiques.
- 53 Quant aux oppositions phonologiques binaires, le système français en connaît trois :
- 54 a. voyelle palatale arrondie ∞ voyelle palatale non arrondie (à noter qu’il ne s’agit pas d’une marque de corrélation ; cf. Gougenheim [1935 : 33 n.1] : le non-arrondissement n’est pas un caractère négatif) : par ex. *sœur* – *serre* ; *nœud* – *nez* ; *brun* – *brin* ;
- 55 b. voyelle arrondie palatale ∞ voyelle arrondie vélaire : par ex. *beurre* – *bord* ; *cœur* – *corps* ; *allons* – *alun* ;
- 56 c. [uniquement pour les voyelles nasales] : voyelle prononcée avec le maximum d’ouverture du canal buccal ∞ voyelle prononcée avec une ouverture moindre du canal buccal : par ex. *pan* – *pain* ; *tendre* – *teindre* ; *an* – *un* ; *allant* – *alun*.
- 57 Les oppositions phonologiques ternaires sont au nombre de deux :
- 58 a. voyelle palatale non arrondie ∞ voyelle palatale arrondie ∞ voyelle vélaire arrondie (cette opposition résulte des deux premières oppositions binaires) : *père* – *peur* – *port* ; *mère* – *meurt* – *mort* ; *scie* – *sue* – *sou* ;

- 59 b. voyelle prononcée avec une ouverture maximale du canal buccal ∞ voyelle prononcée avec une ouverture intermédiaire du canal buccal ∞ voyelle prononcée avec une ouverture minimale du canal buccal : bas – baie – bis ; gars – gai – gui ; bât – bœufs – bout ; pas – pot – pou (oppositions ternaires dans la notation de Gougenheim : a – e – i ; a – œ – ü ; a – o – u).
- 60 Les oppositions phonologiques de voyelles disjointes comprennent les oppositions non corrélatives, non binaires et non ternaires (par ex. [ε – y] ; [y – o]).
- 61 Enfin, il importe de signaler que sous la rubrique « opposition phonologique entre voyelle et zéro phonique » (dont le fondement méthodologique même nous paraît erroné), Gougenheim traite d'un phénomène complexe, à savoir le statut du *e instable* (ə). Le ə ne figure pas dans son tableau de phonèmes et Gougenheim en parle en termes de variation extraphonologique. Mais il est clair qu'il faut postuler un ə « stable » (et un phonème /ə/) pour rendre compte par ex. du contraste entre
- nous fonderions – nous fondrions
nous monterions – nous montrions
haquenée – acné
belette – blette
- 62 Il nous semble que Gougenheim aurait dû partir d'une distinction, dans l'étude d'un corpus, entre des ə stables et des ə instables, ces derniers étant soumis à des variations à conditionnement syntaxique (par ex. *prends-le*), syntactique (la loi des trois consonnes) stylistique et individuel¹⁷.
- 63 On peut alors examiner la deuxième partie de la description phonologique chez Gougenheim : l'analyse du système consonantique français. Ici, Gougenheim (1935 : 41) ne part pas d'une série d'archiphonèmes, mais pose directement les unités phonologiques¹⁸ :
- 64 occlusives [(p ∞ b) ∞ m] – [(t ∞ d) ∞ (n ∞ ɲ)] – [k ∞ g]
- 65 fricatives [f ∞ v] – [s ∞ z] – [ʃ ∞ ʒ] – j
- 66 liquides l
- 67 r
- 68 Ce système est également constitué par des corrélations et secondairement et tertiairement par des oppositions phonologiques binaires et ternaires.
- 69 Les corrélations phonologiques sont au nombre de quatre :
- 70 1. consonne sourde – consonne sonore ;
- 71 2. consonne orale – consonne nasale [à notre avis, ceci est plutôt une opposition binaire] ;
- 72 3. consonne non mouillée – consonne mouillée ;
- 73 4. consonne simple – consonne géminée.
- 74 Si la première corrélation ne pose pas de problèmes (vu qu'elle est récurrente à travers la série des occlusives et celles des fricatives et qu'elle a un haut rendement fonctionnel en raison de sa pertinence en position initiale, intérieure et finale¹⁹), les trois autres appellent quelques remarques. Ainsi la corrélation « consonne orale – consonne nasale » n'est-elle pas à proprement parler une corrélation : c'est une opposition binaire, comme l'est celle des consonnes occlusives et des consonnes fricatives. De plus, elle ne saurait être qualifiée de « corrélation » pour la simple raison qu'elle implique trois unités : l'occlusive orale sonore, l'occlusive orale sourde et la nasale (que Gougenheim fait figurer parmi les occlusives).

- 75 Quant à la corrélation « consonne non mouillée – consonne mouillée », elle n'existe que pour le couple *n -ɲ*, le couple *l - λ* n'ayant plus de pertinence en français parisien. Ici il faut toutefois se demander si la systématisation phonologique de Gougenheim n'aurait pas gagné à poser une série de nasales à côté des occlusives et des fricatives, et d'y intégrer alors *m, n, ɲ*, et aussi *ŋ* (ce dernier élément n'est pas mentionné par Gougenheim).
- 76 Enfin, la corrélation « consonne simple – consonne géminée » a souvent, comme le reconnaît Gougenheim, le statut d'une variation extraphonologique stylistique ou individuelle. L'auteur y reconnaît une corrélation phonologique à cause de son emploi dans les futurs et conditionnels des verbes *courir, mourir* et à cause de certains contrastes qui s'établissent à la suite de la chute d'un ' instable : *il se taira - il se terrera*. Mais il s'agit là de contrastes qui impliquent une alternance morphophonologique pour l'un des membres de la paire, tout comme on a des cas analogues en contexte syntactique : *tu lis - tu le lis, il aime - il l'aime*. Il nous semble incorrect d'y voir des oppositions phonologiques corrélatives.
- 77 Le système consonantique du français repose sur 3 oppositions binaires :
- 78 1. consonne occlusive – consonne fricative ;
- 79 2. consonne labiale – consonne dentale ;
- 80 3. liquide *l* – liquide *r*.
- 81 La deuxième opposition ne s'applique qu'aux consonnes nasales et, comme on l'a vu, en établissant une série de nasales *m, n, ɲ, (ŋ)*, on pourrait faire l'économie de la corrélation « consonne mouillée – consonne non mouillée », de même que de l'opposition phonologique binaire sous discussion (consonne labiale – consonne dentale). On pourrait alors l'intégrer à la seule opposition ternaire que Gougenheim reconnaît : l'opposition « consonne labiale – consonne dentale – consonne vélopalatale » (un léger désavantage de la description de Gougenheim est que de cette façon la consonne [j] reste hors système).
- 82 On observe qu'en général le rendement fonctionnel des corrélations et des oppositions dans le système des consonnes françaises est très élevé.
- 83 Il nous reste un mot à dire de l'opposition phonologique « consonne – zéro phonique ». S'il nous semble erroné de poser comme paires *dame - âme, forme - orme, marge - mage*, il est certainement faux de dire que l'opposition consonne – zéro phonique a une importance « morphologique » dans *nous perdons - nous perdrons* : ici le *r* a statut de morphème !²⁰
- 84 L'intérêt réel du paragraphe consacré à l'opposition « consonne – zéro phonique » réside d'une part dans la discussion (beaucoup trop sommaire, il est vrai) des phénomènes de liaison (cf. *supra*) et d'autre part dans les observations sur la différenciation (lexicale et/ou grammaticale) « de deux emplois différents d'un même mot » (Gougenheim 1935 : 50), comme *plus* ([plys] ou [ply]), *tous, soit* et dans le repérage de nombreux cas de variation extraphonologique (individuelle, stylistique ou combinatoire : *fait, but, donc* et les numéraux²¹ *cinq, six, dix, huit*).
- 85 En conclusion, les *Éléments de phonologie française* de Gougenheim sont la première tentative de description phonologique du français ; c'est aussi une des premières descriptions phonologiques « complètes » s'inspirant des principes du Cercle de Prague²².
- 86 Le travail de Gougenheim, s'il fait preuve d'une pensée cohérente et originale à certains points de vue, n'est toutefois pas exempt d'erreurs de méthode et d'imprécisions

définitionnelles. L'emploi de la notion d'archiphonème est assez malheureux (la notion aurait pu d'ailleurs être utilisée pour les consonnes), mais c'est surtout l'établissement d'oppositions phonologiques avec zéro qui constitue une sérieuse faille méthodologique. Du point de vue descriptif, l'ouvrage se caractérise par une concentration trop forte sur une variété archaïsante²³ du parisien, qui ne correspondait pas exactement au parisien commun.

2. Georges Straka (1910-1993)²⁴

⁸⁷ Fils d'un philologue et linguiste (et historien de la langue tchèque), Georges Straka, né à Tabor en Bohême, a fait des études de philologie slave et de philologie romane à l'Université Charles IV de Prague ; il poursuivra sa carrière en France (où il étudiera à l'École Normale Supérieure, à l'École Pratique des Hautes Études, au Collège de France et à l'École des Langues Orientales)²⁵. Il fut surtout marqué par l'enseignement de Vladimír Buben, de Max Krepinsky et de Joseph Chlumsky, l'ancien assistant de Rousselot.

Krepinsky m'a introduit dans le romanisme néo-grammairien et, plus spécialement, dans l'œuvre du grand Meyer-Lübke, et ses recherches sur la chronologie relative des changements phonétiques en français et dans les langues ibéro-romanes m'ont plus tard incité à aller plus loin et se trouvent à l'origine d'une partie de mes futurs travaux. Chlumsky ! m'a fait connaître et comprendre l'abbé Rousselot comme si j'avais été son élève direct, m'a largement familiarisé avec la phonétique, m'a initié au maniement des appareils, dont la radiographie des organes de la parole encore peu pratiquée à l'époque, et m'a donné le goût de chercher à expliquer, comme j'ai essayé de le faire par la suite, les causes physiologiques des cheminements phonétiques dans le passé. (Straka 1991 : 226).

⁸⁸ Il faut encore y ajouter l'influence, particulièrement importante pour la perspective comparatiste et diachronique, de Karel Skála (*alias* Rocher), qui avait rédigé des manuels d'introduction au français, à l'ancien français, à l'espagnol et à l'italien, à partir du latin.

⁸⁹ La phonologie pragoise n'avait guère d'attrait pour le jeune Straka, même s'il a pris connaissance des travaux de Troubetzkoy :

Je n'ai pas fréquenté le Cercle Linguistique de Prague, pourtant réputé dès cette époque : son orientation ne m'attirait guère, la phonologie était pour moi une "phonétique de l'orée du bois" (Gardette), et même plus tard, je n'ai jamais pu me défaire entièrement de ce sentiment. (Straka 1991 : 226).

⁹⁰ Pourtant, parmi ses premières publications en phonétique générale, on retiendra une tentative de redéfinir le phonème (Straka 1941a) – en interprétant le concept comme une entité phonétique –, une étude sur la prononciation cacuminale de *l* et *n* en albanais (dans laquelle il corrige les observations de G. Lowman ; Straka 1939)²⁶ et une intéressante analyse sur la différence phonologique entre voyelles et consonnes (Straka 1941b). S'inspirant d'une remarque de Bogorodickij (1907), Straka s'est intéressé au rapport entre renforcement et affaiblissement articulaire et leurs effets sur les voyelles et les consonnes : sous le renforcement, la voyelle s'ouvre et la consonne se ferme, alors que sous l'affaiblissement l'inverse se produit. Straka en conclut que l'essentiel du travail articulaire fourni pour les voyelles et de celui fourni pour les consonnes est exécuté par deux groupes de muscles articulaires antagonistes, pour les voyelles par les muscles abaisseurs et pour les consonnes par les muscles éleveurs (Straka 1942a ; 1963).

⁹¹ Dans une longue série de travaux²⁷, s'échelonnant entre 1942 et 1965, Straka a appliqué à l'histoire des langues romanes et tout particulièrement à l'histoire du français des

hypothèses ancrées dans des observations de phonétique expérimentale. Plus particulièrement, Straka s'est efforcé d'expliquer par l'augmentation ou la diminution de la fermeté articuloire un certain nombre de processus, comme les palatalisations (Straka 1965b)²⁸, l'apparition de *yod* transitoire (Straka 1954), les diphthongaisons (Straka 1961), la vocalisation de *l* (Straka 1942b, 1968), l'amuïssement de *s* implosif (Straka 1964b)²⁹, les traitements de *r*³⁰ (Straka 1965a) et les nasalisations et dénasalisations (Straka 1955)³¹.

- 92 La grande synthèse sur ce point de doctrine est l'article de 1964, « L'évolution phonétique du latin au français sous l'effet de l'énergie et de la faiblesse articuloires » (Straka 1964a). L'auteur y dresse un tableau complet des changements dus à l'énergie ou à la faiblesse articuloires, depuis l'époque latine archaïque jusqu'au XIII^e siècle. Straka, qui dans son essai d'explication se montre un néogrammairien souscrivant à l'uniformitarisme, y constate le regroupement, à l'intérieur d'une période, de changements dus soit à l'énergie soit à l'affaiblissement des mouvements musculaires.

Cependant, dans le cas où, au cours d'une période donnée, on remarque, comme dans l'évolution du français du IV^e au VII^e siècle et du XI^e à la fin du XII^e siècle, des séries de changements aussi bien parallèles que successifs provenant tous de l'affaiblissement des mouvements organiques ou de leur désorganisation, il semble qu'il faille y voir plutôt une conséquence d'un fait physiologique collectif, à savoir d'un amoindrissement des mouvements articuloires et d'une certaine inaptitude neuro-musculaire à exécuter complètement et à coordonner ces mouvements dans toute la masse de la population de l'aire linguistique et de l'époque en question. Or, cet amoindrissement de l'activité musculaire ne peut pas être attribué à une différence dans la constitution de l'organisme entre générations. En revanche, un état de fatigue prolongé dû à des conditions matérielles difficiles de la vie quotidienne, et surtout des déficiences multiples et prolongées de la nutrition ne peuvent pas rester sans répercussions sur le fonctionnement des circuits neuro-musculaires dans la masse de la population. (Straka 1964a : 87-88)

- 93 L'apport méthodologique le plus important de Straka, lié directement à ses recherches en phonétique, est la mise au point de la théorie de la chronologie relative, appliquée aux langues romanes (cf. Straka 1953, 1956, 1959, 1964a, b, 1968). Déjà dans sa thèse de doctorat (Straka 1934), Straka s'était appliqué à suivre, de façon détaillée, la chronologie de l'amuïssement des consonnes finales en ancien français. Mais c'est dans les années 1953 à 1966 que la problématique de la chronologie relative des changements phonétiques occupe l'avant-plan dans les recherches de Straka : en témoignent les nombreux articles parus au cours de ces années, parmi lesquels se dégagent « La dislocation linguistique de la Romania et la formation des langues romanes à la lumière de la chronologie relative des changements phonétiques » (1956) et « L'évolution phonétique du latin au français sous l'effet de l'énergie et de la faiblesse articuloires » (1964a)³².
- 94 Depuis Meyer-Lübke (*Grammaire des langues romanes*, vol. I, 1890 et *Historische Grammatik der französischen Sprache*, 1908), le rapport chronologique entre les différents changements phonétiques survenus dans l'histoire des langues romanes a reçu l'attention des linguistes et philologues. Cependant, à quelques exceptions près (Elise Richter, Max Krepinsky, les recherches diachroniques portaient le plus souvent sur la datation des changements à partir des documents écrits, alors que les rapports entre ces changements n'étaient pas étudiés en détail. Or, l'analyse des relations chronologiques entre les différents changements phonétiques présuppose une solide base phonétique et linguistique. Georges Straka s'est rendu compte de la nécessité et de l'importance cruciale

des travaux de chronologie relative ; il a ouvert de nouvelles perspectives en fixant le cadre méthodologique de ce type de recherche (cf. Swiggers 1993 ; Chambon 1997).

95 C'est ainsi que l'auteur, en se basant sur un examen attentif des *possibilités de changement phonétique* et des *évolutions réelles*, propose la chronologie relative suivante pour l'évolution du latin depuis le premier siècle de notre ère :

96 1. allongement des voyelles accentuées en syllabe libre ;

97 2a. diphtongaison de E accentué (cf. *tɛpedu* > *tjɛpedu*) ;

98 2b. affaiblissement des voyelles finales des proparoxytons en [ʌ (e ;)] (cf. *tjɛpedu* > *tjɛpedé*) ;

99 3. syncope de la voyelle posttonique entre *m* et *t* (cf. *kōmeté* > *kōmté*) ;

100 4. abrègement, devant l'entrave secondaire *mt*, des voyelles accentuées, antérieurement allongées (cf. *kōmté* > *kōmté*) ;

101 5. diphtongaison de *ɔ* libre (cf. *mɔla* > *mwɔla* vs. *kōmté* : diphtongaison bloquée) ;

102 6. syncope de la voyelle posttonique entre *v* et *ta* (cf. *debita* > *debeta* > *deveta* > *devta*) ;

103 7. sonorisation des consonnes intervocaliques *t, p...* (cf. *kōveté* > *kōvedé*) ;

104 8. affaiblissement de *b* intervocalique secondaire en *w* ; ensuite *w* > *v* (cf. *tjɛpedé* > *tjɛbedé* > *tjɛvedé*) ;

105 9. syncope de la voyelle posttonique entre *w* et *de* %, et entre *n* et *ve* % (cf. *kōvedé* > *kōvdé*) ;

106 10. abrègement, devant l'entrave secondaire *vd* et *nv*, des voyelles accentuées, antérieurement allongées (cf. *kōvdé* > *kōvdé*) ;

107 11. diphtongaison des voyelles fermées et de *a* en syllabe accentuée et libre :

108 a. *ē* > *ej*

109 b. *ō* > *ow*

110 c. *ā* > *ae* > *aj* (+ développement *jaj* dans contexte de palatalisation) ;

111 12. effacement des voyelles finales suivies d'une consonne.

112 Cette chronologie permet non seulement de dissocier dans le temps la diphtongaison des voyelles ouvertes et celle des voyelles fermées, mais d'attribuer aussi une ancienneté plus grande à la diphtongue *jɛ* qu'à la diphtongue *wɔ*. Straka situe la diphtongaison en *jɛ* au milieu du troisième siècle, et celle en *wɔ* à la fin du troisième siècle (ou au début du quatrième). Le roumain connaît la première diphtongaison, mais ignore la seconde, ce qui s'explique par le fait que la première diphtongaison a encore atteint la Dacie avant son isolement causé par l'évacuation en 271, alors que la seconde ne pouvait plus atteindre cette région. Le sarde ne connaît ni la première ni la seconde diphtongaison : c'est que déjà à la fin du second siècle la Sardaigne ne participait plus aux évolutions générales de la Romania.

113 À côté de la classification chronologique des phénomènes phonétiques susmentionnés, quelques autres conclusions des recherches de Straka doivent être signalées :

114 1. La chronologie de l'évolution opposition de *longueur vocalique en latin* passant à une *différenciation en timbre dans les langues romanes* ;

115 2. La palatalisation des groupes *ty* et *ky* (début du second siècle) ;

116 3. La palatalisation de *k* appuyé et intervocalique devant *e* et *i* ;

117 4. L'évolution particulière du gallo-roman septentrional en ce qui concerne la syncope
des voyelles posttoniques et prétoniques ;

118 5. La particularité de la coupe syllabique en espagnol et en roumain (*te-sta ; po-rtu ; se-pte*).

119 Quant au gallo-roman septentrional, Straka a réussi à déterminer la position du *françois*
[« francien »] (et des dialectes apparentés) à l'égard du provençal et à l'égard du normand
et du picard, par une étude chronologique des phénomènes de palatalisation. Sa
conclusion est que dès le début du ve siècle, le Sud et le Nord de la Gaule ne formaient
plus de communauté linguistique, et que dans le Nord une différenciation dialectale
commençait à se profiler³³.

120 En 1993, Straka est revenu sur le problème méthodologique de la chronologie relative.
Dans ce texte (Straka 1993), qui présente à la fois une synthèse et une mise au point de ses
travaux dans ce domaine, il commence par définir la chronologie relative :

La chronologie relative des changements, qui est d'essence purement linguistique,
est basée sur l'analyse et la confrontation des changements eux-mêmes. Étant
donné que, très souvent, ceux-ci ne peuvent se produire que dans des conditions
déterminées, leur réalisation dépend fréquemment de celle de certains
changements antérieurs qui, en revanche, peuvent empêcher diverses autres
modifications attendues. La chronologie relative, fondée sur les interdépendances
de différents changements dans un idiome donné, est ainsi en mesure d'éclairer
mieux que la chronologie absolue fondée sur des attestations, la succession des
transformations de cet idiome dans le temps et, partant, sa formation, même s'il ne
s'agit pas d'une langue écrite (Straka 1993 : 49-50).

121 Quels sont les types de rapports chronologiques entre les changements phonétiques ? Il y
a essentiellement³⁴ quatre types :

122 1. Deux changements sont liés par un rapport de « si p, alors q » : le premier changement
est la condition du second, qui ne peut commencer qu'après l'accomplissement ou, au
moins, le commencement, du premier. Straka reconnaît deux sous-types :

123 C'est le rapport, en français et en espagnol, entre la sonorisation du /t/ intervocalique en
/d/ et la spirantisation, voire l'amuissement de ce dernier, par ex. PORTATA > fr. *portede* >
fr. *portéd e* > *portée*, AMATU > esp. *amado* > *amad o*, etc. :

124 $\text{voy}_t \text{voy}_{>d} \parallel \text{voy}_d \text{voy}_{>d (-o)}$

125 De même, c'est, en français, le rapport entre la nasalisation des /i/ et /y/ devant
consonne nasale en /ĩ/ et /ÿ/ et l'ouverture de ces /ĩ/ et /ÿ/ en /Ê/ et /ó/, puis /Ë/ et // :

126 $i^{nas}, y^{nas} > \tilde{i}, \tilde{y} \parallel \tilde{i}, \tilde{y} > Ê, ó \parallel Ê, ó > Ë,$

127 Dans les deux cas, tout simplement, c'est le résultat du premier changement qui a
continué à évoluer.

128 Dans d'autres cas, le second changement n'est pas une continuation du premier, mais il
s'agit de l'évolution d'un autre phonème, conditionnée par le résultat du premier
changement, ainsi dans CAELUM → *ciel*, il y a eu d'abord la monophthongaison de AE en /
ε/, et puis seulement la palatalisation de K :

129 $ae > \varepsilon \parallel k^\varepsilon \rightarrow \text{pal.}$

130 C'est aussi le rapport entre la palatalisation du /k/ devant /a/ et le changement de /a/
accentué en /ie/ dans CARU → *chier*, CAPRA → *chievre*, etc. :

131 $k^a \rightarrow \text{palatalisation} \parallel \text{pal } a [\rightarrow ie$ (Straka 1993 : 50-51).

132 2. Un second rapport est de l'ordre « si p, alors non-q » : un changement qui s'est produit a empêché un autre de se réaliser.

133 C'est ainsi que, dans COMITE → *comte*, SEMITA → *sente*, DEBITA → *dette*, AMITA → *ante*, il n'y a pas eu de sonorisation du /t/ intervocalique, parce que /i/ posttonique s'était syncopé avant l'époque de la sonorisation et a ainsi empêché celle-ci de se produire dans les mots en question :

$$\underline{m, v} \quad i \text{ postton. } \underline{t} > O \parallel \text{voy}_t \text{ voy} > d$$

134 L'examen de ces mêmes mots nous permet de constater en même temps que la syncope y est antérieure à l'époque des diphtongaisons des voyelles en syllabe libre qui, de ce fait, n'ont pas eu lieu dans ces mots :

$$\underline{m, v} \quad i \text{ postton. } \underline{t} > O \parallel \begin{array}{l} \text{ } \rightarrow uo \\ e \rightarrow ei \\ a \rightarrow ae \rightarrow e \text{ (Straka 1993 : 51).} \end{array}$$

135 3. Le troisième type de rapport est de l'ordre « si non-p, alors non-q » : un changement n'a pas eu lieu parce qu'un autre ne s'était pas encore produit.

136 Ainsi dans RUPTA → *rote*, *route*, APTU → *ate* (FEW 25, 62a) ou dans DEBITA → **devta* → *dette*, GABATA → **javte* → *jatte*, il n'y a pas eu de sonorisation du /t/, ni de diphtongaison des /o/, /e/, /a/, parce que la simplification des groupes consonantiques primaires et secondaires /pt/ > /t/ et /vt/ (ou /ft/) > /t/ a été postérieure à l'époque de la sonorisation et à celle des diphtongaisons des voyelles en syllabe libre :

$$\text{voy}_t \text{ voy} > -d- \parallel \begin{array}{l} pt > t \\ vt > ft > t \end{array}$$

137 et

138 e → ei ||

139 o → ou || pt > t

140 a → ae || vt > ft > t

141 Le même raisonnement est valable pour le rapport entre la sonorisation des consonnes intervocaliques et les diphtongaisons des /e/, /o/ et /a/ d'un côté et la simplification des consonnes géminées de l'autre :

$$\text{voy}_t \text{ voy} > -d- \parallel \begin{array}{l} \text{ } \\ \text{ } \end{array}$$

$$\text{voy}_s \text{ voy} > -z- \quad -tt- > -t-$$

$$e \rightarrow ei \parallel -pp- > -p-$$

$$o \rightarrow ou-ss- > -s-$$

$$a \rightarrow ae$$

142 Ainsi FISSA → *fesse*, GUTTA → *gote*, *goute*, CAPPA → *chape*, etc., sans diphtongaison et avec la consonne intervocalique sourde. Là, il est vrai, d'aucuns font valoir que les deux changements auraient pu se produire parallèlement, simultanément :

143 t > d

144 tt > t

145 mais alors, on se serait attendu à ce que l'un des deux l'emporte dans tel mot et l'autre dans tel autre, ce qui se passe généralement, quand deux changements sont contemporains, or ce n'est pas le cas ici » (Straka 1993 : 52).

146 4. Enfin, le dernier type de rapport correspond à la formule « si non-p, alors q »³⁵ : un changement a pu se réaliser parce qu'il s'est produit avant un autre qui en aurait empêché la réalisation.

147 Ainsi, dans FEMITA → *fiente* ou FREMITU → *friente*, il y a eu diphtongaison de /E/ parce que l'/i/ posttonique n'était pas encore syncopé :

$$e \rightarrow ie \parallel \begin{array}{c} m \\ \text{---} i \text{ postton. } \end{array} \begin{array}{c} t \\ \text{---} \end{array} > O \quad 36$$

148 ou, dans DEBET → **deivet* → **deift* → *deit* « il doit », il y a eu celle de /e/ fermé en /ei/ parce que l'/e/ final entre /v/ et /t/ se prononçait encore à l'époque de cette diphtongaison :

$$e \rightarrow ei \parallel \begin{array}{c} v \\ \text{---} i, e \text{ final } \end{array} \begin{array}{c} t \\ \text{---} \end{array} > O$$

149 ou encore, dans CAUSA → *chose*, CAULEM → *chol* « chou », /k/ devant /a/ a dû commencer à se palataliser dès avant la monophontongaison de /au/ en /ɔ/, cette dernière voyelle ne pouvant avoir d'influence palatalisante sur la vélaire précédente (cf. *corps*) :

150 $k^a \rightarrow$ palatalisation \parallel au > ɔ (Straka 1993 : 53).

151 Comme on le sait, ces quatre types de rapports ont reçu des termes métaphoriques dans la théorisation générative ; Paul Kiparsky (1968 ; 1982) parle respectivement de :

152 1. *feeding*, « alimentation » ;

153 2. *bleeding*, « écoulement de sang (ou de sève) » ;

154 3. *counterfeeding*, « contre-alimentation » ;

155 4. *counterbleeding*, « contre-saignée ».

156 Comme l'a fait remarquer Straka (en répondant à une interprétation erronée de Pensado Ruíz [1983, 1984] de la théorie de la chronologie relative), la chronologie relative ne peut être transformée en une chaîne chronologique absolue et les rapports de succession doivent être couplés avec des générations de locuteurs³⁷. Corrigeant ainsi ses propres travaux des années 1950 et 1960, Straka en est arrivé à une harmonisation d'une technique diachronique et comparatiste d'une part et d'enseignements qu'on peut tirer de la dialectologie et de la sociolinguistique d'autre part :

De même, on observe que les changements ne se produisent pas toujours à un même moment chez tous les locuteurs, ni sur le plan diatopique (il y a des différences géographiques), ni sur le plan diastratique (les changements commencent généralement dans la langue populaire avant d'être adoptés par tout le monde), ni même chez tous les locuteurs d'un même niveau et à un même endroit. Enfin, les changements n'atteignent pas nécessairement tous les mots concernés à un même moment ; ainsi, il a pu y avoir des différences chronologiques entre la diphtongaison dans FREMITU et dans PEDEM, dans MOVITA et dans MOLA, sans que ces différences puissent évidemment être démontrées (Straka 1993 : 59-60).

157 Avec l'œuvre de Georges Straka on est confronté à une orientation spécifique à partir de la linguistique pragoise (qui ne se limitait pas à la seule phonologie). Alors que

Gougenheim s'intéressait au système, Straka s'est toujours intéressé à l'histoire de processus phonético-phonologiques et à leur restructuration par les sujets parlants (cf. ses études sur le langage des femmes et sur la prononciation parisienne). Historien des processus phonétiques et historien de la prononciation française (Straka 1981, 1985), Straka a voulu faire de la phonologie diachronique une véritable phonétique évolutive³⁸. Son « opposition » à la phonologie (abstraite) découlait en premier lieu d'une volonté de l'enrichir empiriquement, par des données expérimentales et par les acquis de la phonétique historique.

BIBLIOGRAPHIE

- Bogorodickij V.A. 1907, *Obs*č*ij kurs ruskoj grammatiki*, Moscou.
- Bühler Karl, 1934, *Sprachtheorie*, Jena, Fischer.
- Chambon Jean-Pierre, 1997, « Aspects de l'œuvre linguistique de Georges Straka : chronologie relative et histoire des faits phoniques », *Orbis* 39, 97-126.
- Damourette Jacques et Pichon Édouard, 1911-1940, *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey.
- Doroszewski Witold, 1931, « Autour du phonème », *Travaux du Cercle Linguistique de Prague* 4, 61-74.
- Gougenheim Georges, 1935, *Éléments de phonologie française, Étude descriptive des sons du français au point de vue fonctionnel*, Strasbourg, Public. de la Faculté des Lettres.
- Gougenheim Georges, 1939, *Système grammatical de la langue française*, Paris, d'Artrey.
- Grammont Maurice, 1933, *Traité de phonétique*, Paris, Delagrave.
- Kiparsky Paul, 1968, « Linguistic Universals and Linguistic Change », in E. Bach et R.T. Harms (éds), *Universals in Linguistic Theory*, 171-202, New York, Holt, Rinehart and Winston.
- Kiparsky Paul, 1982, *Explanation in Phonology*, Dordrecht, Foris.
- Mathesius Vilém, 1929a, « La structure phonologique du lexique du tchèque moderne », *Travaux du Cercle Linguistique de Prague* 1, 67-84.
- Mathesius Vilém, 1929b, « On the Phonological System of Modern English », in *Donum natalicium J. Schrijnen*, 46-53, Nijmegen, Dekker - van de Vegt.
- Meillet Antoine, 1936, c.r. de Gougenheim 1935, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 37, 79-80.
- Meyer-Lübke Wilhelm, 1890, *Grammaire des langues romanes*, Vol, I, *Phonétique*, Paris, Welter [Trad. française de : *Grammatik der romanischen Sprachen*, Band I, *Lautlehre*, Leipzig, Fues, 1890].
- Meyer-Lübke Wilhelm, 1908, *Historische Grammatik der französischen Sprache*, Heidelberg, Winter.
- Millardet Georges, 1933, « Sur un ancien substrat commun à la Sicile, la Corse et la Sardaigne », *Revue de linguistique romane* 9, 346-369.

Pensado Ruíz, Carmen, 1983, *El orden histórico de los procesos fonológicos*, Salamanca, Universidad de Salamanca.

Pensado Ruíz, Carmen, 1984, *Cronología relativa del castellano*, Salamanca, Universidad de Salamanca.

Pichon Édouard, 1936, c.r. de Gougenheim 1935, *Le français moderne* 4, 169-173.

Straka Georges, 1934, *Contribution à l'étude de l'amuissement des consonnes finales en ancien français* [Thèse de doctorat, Prague].

Straka Georges, 1939, « Une particularité intéressante de la phonétique albanaise », *asopis pro moderní filologii* 26, 32-37.

Straka Georges, 1941a, « Sur la définition du phonème », *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg* 20, 65-77.

Straka Georges, 1941b, « Voyelle et consonne, mise au point de la question relative à la distinction des deux groupes », *Bulletin linguistique* 9, 29-39.

Straka Georges, 1942a, « Notes de phonétique générale et expérimentale », *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg* 21, 1-22.

Straka Georges, 1942b, « Notes sur la vocalisation de l'L », *Bulletin linguistique* 10, 5-34.

Straka Georges, 1952, « La prononciation parisienne ; ses divers aspects (Introduction à l'étude de la prononciation du français moderne) », *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg* 30, 212-225 ; 239-253.

Straka Georges, 1953, « Observations sur la chronologie relative et les dates de quelques modifications phonétiques en roman et en français pré littéraire », *Revue des langues romanes* 71, 247-307.

Straka Georges, 1954, « Encore ANTE - *ANTIUS - a.fr. ainz », in *Mélanges Charles Bruneau*, 69-83, Genève, Droz.

Straka Georges, 1955, « Remarques sur les voyelles nasales, leur origine et leur évolution en français », *Revue de linguistique romane* 19, 245-274.

Straka Georges, 1956, « La dislocation linguistique de la Romania et la formation des langues romanes à la lumière de la chronologie relative des changements phonétiques », *Revue de linguistique romane* 20, 249-267.

Straka Georges, 1958, *Principales tendances de l'évolution phonétique du latin au français, Étude de chronologie relative et de phonétique générale et expérimentale appliquées à la phonétique historique du français* [Thèse de doctorat ès Lettres, Strasbourg].

Straka Georges, 1959, « Quelques contributions à la chronologie relative des changements phonétiques en français pré littéraire », in *Atti dell'VIII Congresso internazionale di studi romanzi* (Firenze, 1956), 437-443, Firenze, Sansoni.

Straka Georges, 1961, « Durée et timbre vocaliques : Observations de phonétique générale appliquées à la phonétique historique des langues romanes », *Zeitschrift für Phonetik* 12, 276-300.

Straka Georges, 1963, « La division des sons du langage en voyelles et consonnes peut-elle être justifiée ? », *Travaux de linguistique et de littérature* 1, 17-99.

Straka Georges, 1964a, « L'évolution phonétique du latin au français sous l'effet de l'énergie et de la faiblesse articulatoires », *Travaux de linguistique et de littérature* 2, 1, 17-98.

Straka Georges, 1964b, « Remarques sur la "désarticulation" et l'amuissement de l's implosive », in *Mélanges Maurice Delbouille*, t, I, 607-628, Gembloux, Duculot.

- Straka Georges, 1965a, « Contribution à l'histoire de la consonne *r* en français », *Neuphilologische Mitteilungen* 66 (= *Mélanges Veikko Väänänen*), 572-606.
- Straka Georges, 1965b, « Naissance et disparition des consonnes palatales dans l'évolution du latin au français », *Travaux de linguistique et de littérature* 3, 1, 117-168.
- Straka Georges, 1968, « Contribution à la description et à l'histoire des consonnes *L* », *Travaux de linguistique et de littérature* 6, 1, 267-326.
- Straka Georges, 1979, *Les sons et les mots, Choix d'études de phonétique et de linguistique*, Paris, Klincksieck.
- Straka Georges, 1981, « Sur la formation de la prononciation française d'aujourd'hui », *Travaux de linguistique et de littérature* 19/1, 161-248.
- Straka Georges, 1985, « Les rimes classiques et la prononciation française de l'époque », *Travaux de linguistique et de littérature* 23/1, 62-138.
- Straka Georges, 1990, « Phonétique et phonématique [du français] », in Günter Holtus, Michael Metzeltin et Christian Schmitt (éds), *Lexikon der romanistischen Linguistik*, vol. V, 1, 1-33, Tübingen, Niemeyer.
- Straka Georges, 1991, « De Tábor, en Bohême, à Strasbourg par Prague, Paris et Clermont-Ferrand », in Hans-Martin Gauger et Wolfgang Pöckl (éds), *Wege in der Sprachwissenschaft, Vierundvierzig autobiographische Berichte*, 225-231, Tübingen, Narr.
- Straka Georges, 1993, « Problèmes de chronologie relative », in Swiggers (éd.), 1993, 49-60.
- Swiggers Pierre, 1993, « Georges Straka : notice biographique et bibliographique », in Swiggers (éd.), 1993, 8-45.
- Swiggers Pierre (éd.), 1993, *Georges Straka, Notice biographique et bibliographique, suivie de l'exposé « Problèmes de chronologie relative »*, Louvain, Peeters.
- Swiggers Pierre, 1994, « Georges Straka (1910-1993) », *Orbis* 37, 593-602.
- Troubetzkoy Nicolaj S., 1929a, « Zur allgemeinen Theorie der phonologischen Vokalsysteme », *Travaux du Cercle Linguistique de Prague* 1, 39-67.
- Troubetzkoy Nicolaj S., 1929b, « Sur la morphonologie », *Travaux du Cercle Linguistique de Prague* 1, 85-88.

NOTES

1. L'ouvrage a bénéficié des remarques de deux collègues strasbourgeois de Gougenheim : Ernst Hoepffner et Lucien Tesnière.
2. Gougenheim observe toutefois qu'il serait préférable de parler de « phonétique significative » ou de « phonétique fonctionnelle » – dénominations proposées par de Groot et Tesnière.
3. Ceux-ci sont identifiés d'abord aux sons (Gougenheim 1935 : 1). Par la suite, Gougenheim (1935 : 13) propose une définition plus précise : par *phonème*, il entend une « unité phonologique non susceptible d'être dissociée en unités phonologiques plus petites », définition empruntée aux *Travaux du Cercle linguistique de Prague* (vol. IV, 313). Cf. Doroszewski (1931).
4. Comme exemples, il cite la nuance séparant le [k] plus appuyé de *coque* à celui, moins appuyé, de *coq* (cf. Damourette – Pichon 1911-1940, t. I : 194) et l'allongement de [e] dans *chantée* (vs *chanté*).
5. Il aurait été préférable d'écrire ici la *description* ou la *systématisation* phonologique.

6. L'auteur mentionne aussi la variation stylistique : par ex. la prononciation du théâtre (*r* apical au lieu de *r* dorsal).
7. « Sous l'influence de la graphie et d'un enseignement primaire mal digéré, certaines personnes multiplient les liaisons à l'excès » (Gougenheim 1935 : 52).
8. À part le fait que la notion d'archiphonème soulève un sérieux problème théorique (abandon du principe de la distinctivité phonologique combiné avec l'établissement d'une réduction au plan du système phonologique !), il faut noter que l'emploi qu'en fait Gougenheim est critiquable. Cf. l'observation pertinente de Pichon : « De fait, si l'on se contente d'appeler archiphonème "l'élément commun à deux ou plusieurs phonèmes corrélatifs", on ne voit pas pourquoi tout caractère phonétique ne serait pas élevé au rang auguste d'archiphonème : le caractère occlusif sourd constituerait par exemple un archiphonème *k / t / p*, aussi bien que le caractère occlusif labial un archiphonème *p / b / m*. Admettre pour le français, comme le fait M.G., un archiphonème *p / b* nous paraît peu justifié » (Pichon 1936 : 170).
9. L'autre exemple fourni par Gougenheim est discutable : *f - s - S* est une opposition (ternaire) sur une échelle où il y a 4 positions en français (vu que Gougenheim considère [j] aussi comme une fricative). Cf. Gougenheim (1935 : 41).
10. La raison pour laquelle Gougenheim préfère ce terme réside dans le fait que si la plupart des cas sont des exemples de mots ayant à l'initiale un ancien *h aspiré*, il y a aussi des cas où la voyelle couverte est une voyelle ou semi-voyelle non précédée de *h* : *le un, le huit(ième), le onze / onzième, le yacht, le uhlan*.
11. Le terme est utilisé par Gougenheim (1935 : 22 sv.).
12. Sauf la corrélation « voyelle orale – voyelle nasale ».
13. Gougenheim utilise les symboles *y, w̄, w*.
14. Gougenheim (1935 : 26) : « Les oppositions *i ∞ j, ü ∞ y, u ∞ y* présentent dans leur ensemble le caractère de variations extraphonologiques combinatoires : d'une façon générale, *j, y, y* sont les variantes antévocaliques des voyelles fondamentales *I, U, Ü* ».
15. À la p. 26, Gougenheim a tort de présenter la semi-voyelle dans *trois, froid* comme la semi-voyelle de [u].
16. Sauf dans *louions, païen, noyer* (Gougenheim 1935 : 25-26).
17. Cf. Pichon (1936 : 171) : « De même, l'[(oè)] instable (e muet des grammaires scolaires) est sûrement un phonotype, très caractéristique du français et doit être compté comme tel. J'accorde pleinement à M.G. que l'emploi respectif des nuances d'un même mot – comme [foènè:tr] (*une fenêtre*), [fnè :tr] (*être à la fenêtre*), [fnètroyè] (*à la fenêtre haute*), [foènè:troè] (*on appelle cet orifice la fenêtre ronde*) – est quelque chose de stylistique, au sens très étendu que M. Bally et son école donnent à ce terme ; mais la possibilité même de muer sur un ou deux points de sa suite phonétique est quelque chose qui distingue un vocable : cf. par exemple *acné* et *haquenée* ; d'où cette conséquence nécessaire qu'[(oè)] instable est un phonotype ».
18. Pour le *n* palatal et pour le *s* et *z* alvéo-palataux Gougenheim utilise les symboles *n, s et z*.
19. Comme le note Gougenheim (1935 : 43), la « corrélation en position finale mérite d'être relevée : elle est très nette en français comme en anglais alors qu'elle n'existe ni en allemand, ni dans les langues slaves où les consonnes sonores s'assourdissent à la finale ».
20. L'auteur a commis la même erreur dans son traitement des semi-consonnes (avec ou sans gémation ; Gougenheim 1935 : 72) ; cette erreur a été signalée par Pichon : « C'est peut-être aussi à cette influence qu'il faut rapporter la stupéfiante affirmation que la différence de prononciation entre *riions* et *riions*, *brillons* et *brillions*, etc. n'est qu'une nuance négligeable, alors qu'elle est pour nous, avec sa valeur grammaticale, une distinction capitale, dont la réalisation phonétique ne fait jamais défaut et dont l'omission par autrui nous semble extrêmement choquante » (Pichon 1936 : 172-173).
21. Voir Gougenheim (1935 : 51) : « Les noms de nombre *cinq, huit, six, dix*, parfois *sept*, sont prononcés sans consonne finale devant un mot à initiale consonantique ou à initiale vocalique

couverte : *cin(q) francs, huit(t) chevaux, si(x) personnes, di(x) haches* ; et avec consonne finale devant un mot à initiale vocalique nue et devant une ponctuation forte. Tandis que pour *cinq* et *huit* les consonnes finales sont toujours les sourdes *k* et *t*, pour *six* et *dix* la consonne finale est la sourde *s* devant une ponctuation forte, la sonore *z* devant une voyelle nue [...] De plus pour *cinq* la variation *sk* ∞ *sest* aussi stylistique : la prononciation existe même devant consonne avec une valeur d'insistance, pour bien faire entendre le nom de nombre : *Combien coûte cet objet ? – Cinq (s) francs. – Combien ? – Cinq (sk) francs* ».

22. Quelques années après, l'auteur appliquera la méthode pragoise au « système grammatical » du français, avec moins de bonheur (Gougenheim 1939).

23. Cf. les remarques de Meillet et de Pichon : « Le petit livre de M. Gougenheim répond à un besoin ; rien de pareil n'avait encore été fait. Il sera utile aux étudiants qui s'intéressent à la structure du français. Un défaut qu'on pourrait y signaler consiste en ceci que les détails de la langue actuelle n'y sont pas mis suffisamment en valeur. Il lui arrive de se servir de faits périmés ; ainsi, p. 27, il recourt à des prononciations dont il constate le caractère archaïque. Un Français qui aujourd'hui prononcerait *kroyās, āvoyé, noyé* comme le voulait Littré surprendrait ; l'auteur déclare lui-même que pareil usage est abandonné » (Meillet 1936 : 79) ; « Dès lors, il faut signaler qu'en plusieurs endroits de son livre, M. G. reflète la phonologie du milieu parisien particulier où il a été élevé, milieu que moi-même ai beaucoup fréquenté quoique n'y appartenant pas et dont je reconnais des traits sous sa plume » (Pichon 1936 : 172).

24. Sur Straka et son œuvre, voir Swiggers (1993 ; éd. 1993 ; 1994).

25. Il retournera ensuite à Prague pour y enseigner dans des lycées ; en 1940, il s'établira définitivement en France.

26. L'intérêt de cette étude dépasse le domaine de l'albanais. D'une part, Straka relativise l'explication « naturaliste » de Rousselot selon laquelle la cérébralisation serait liée aux « conditions spéciales où se développe l'être physiologique des insulaires ». D'autre part, l'auteur s'y engage dans une voie explicative qui fait appel à la théorie des substrats. En effet, se référant au travail classique de Millardet « Sur un ancien substrat commun à la Sicile, la Corse et la Sardaigne » (1933), Straka risque l'hypothèse d'une zone de phonétique cérébralisante, dont le noyau se situerait sur la côte orientale de Sicile, et qui s'étend en trois directions : vers le nord-ouest (Sardaigne/la Corse), vers le sud-ouest (Tunisie), et vers le nord-est (l'Albanie). « Pour le moment, il nous est cependant difficile de dire s'il s'agit d'une vieille communauté de l'Albanie avec les autres régions méditerranéennes de phonétique cérébralisante (autrement dit : si la cérébralisation albanaise elle aussi, n'est qu'une "Lautrelikte") ou s'il s'agit d'une "contagion" récente qui, s'étant transportée de l'autre côté du détroit qui sépare les Balkans de l'Italie du Sud, aurait atteint au moins certains dialectes albanais, de la même manière qu'elle envahit, en Sicile, les colonies linguistiques étrangères, lombardes et gallo-italiques) ; quelques données de l'histoire des changements phonétiques en albanais suffiraient peut-être pour tirer au clair cette question » (Straka 1939 : 37).

27. On trouvera la plupart de ces études réunies dans Straka (1979).

28. « Si la naissance des palatales reflète, dans la langue et à l'époque où celles-ci apparaissent, un état de fermeté et d'énergie articulatoires, tandis que les dépalatalisations révèlent généralement le contraire, il y a eu, au cours de l'évolution du latin au français moderne, trois principales périodes dont la première et la troisième devaient être marquées par la fermeté articulatoire et celle du milieu au contraire par un affaiblissement plus ou moins généralisé des mouvements organiques. La première, qui s'étend du commencement de l'époque impériale jusqu'au début du IV^e siècle, a fait naître un grand nombre de palatales ; la seconde, du IV^e au XII^e siècle, en a fait disparaître la majorité ; la troisième qui, à partir du XIII^e siècle, a repris l'héritage de la première en engendrant toute une série de nouvelles palatalisations, est peut-être en train de se terminer au siècle où nous vivons » (Straka 1965b : 151).

29. Comme le fait remarquer Straka (1964a), dans l'histoire phonétique du français, l'amuïssement de l's en position antéconsonantique s'insère dans une longue série d'affaiblissements ou d'amuïssements de consonnes implosives : relâchement des vélaires *k* et *g* en *y* vers le début du IV^e siècle, vocalisation de l'*l* en *u* au VII^e siècle, amuïssement des labiales et des *t* et *d* implosifs à partir du XII^e siècle, disparition des nasales implosives vers le XVI^e siècle.

30. Il s'agit plus particulièrement des transformations du *r* apical en *r* apical dévibré, *r* pré-dorso-alvéolaire et *r* dorso-vélaire.

31. Pour Straka, la nasalisation est l'expression typique de l'affaiblissement physiologique de l'organisme humain (il situe un tel affaiblissement physiologique affectant la population française aux XII^e-XIII^e siècles).

32. Voir aussi « Observations sur la chronologie relative et les dates de quelques modifications phonétiques en roman et en français pré-littéraire » (Straka 1953), « Quelques contributions à la chronologie relative des changements phonétiques en français pré-littéraire » (Straka 1959) et « Remarques sur la "désarticulation" et l'amuïssement de l's implosive » (Straka 1964b).

33. Cf. le dépliant qui accompagne l'article sur « La dislocation linguistique... »; ce schéma fournit une chronologie relative très rigoureuse des changements phonétiques qui ont eu lieu entre le latin du premier siècle et l'ancien français du XIII^e siècle.

34. Il y a en effet des rapports de chronologie relative qui ne se laissent pas réduire à un schéma implicationnel. Straka a d'ailleurs relevé un tel cas, celui de deux traitements conditionnés de /a/ en français, après palatale → /ie/ et devant nasale → /ai/. Voir à ce propos Straka (1993 : 55) : « Étant donné que, précédé d'une palatale et suivi d'une nasale, /a/ accentué et libre est devenu, non pas /ai/, mais /ie/ : CANE → chien, CANAS → chienes "cheveux gris" (FEW 2, 237), il est certain que l'action d'une palatale sur le /a/ suivant est plus ancienne que celle d'une nasale sur celui qui précède :

^{pal}a[→ ie || a[^{nas} → ai,

et il faut donc dresser la chronologie suivante des trois traitements de /a/ accentué et libre en français :

^{pal}a[→ ie || a[^{nas} → ai || a[→ e »

Un autre cas échappant à la quadripartition implicationnelle est celui d'une chronologie lexicale / grammaticale se greffant sur une chronologie phonétique.

35. Ou plus explicitement : « si p, alors q et que non-p au seuil temporel T°, alors q ».

36. La même chronologie entre diphtongaison et syncope apparaît dans TEPIDU → *tiede*, INTREPIDUS - *INCREMIDUS → *encrieme* (FEW 4, 77b), *PEDINU → *pienne* (FEW 8, 126b ; ou influence de *ped* ?), ANTEFONA → *antienne* (attesté pourtant tardivement, FEW 24, 657), PHLE (BO)TOMU → *flieme* (FEW 8, 390a), STEPHANU → *Estienne*, FERETRU → *fierdre* (FEW 3, 463 ; ce dernier mot indique aussi le rapport entre syncope et sonorisation, cf. ci-dessus sous 2). Les mots suivants révèlent la même chronologie, mais on ne peut pas exclure des influences analogiques : *ASSEDITA → *assiette* (FEW 11, 399b) d'après SEDET → *siet*, GEMERE → *giembre* d'après GEMIT → *gient*, PREMERE → *priembre* d'après PREMIT → *prient*, etc., toutefois QUARERE → *querre*, nulle part **quierre* (FEW 2, 1408-1410), malgré QUAERIT → *quiert*.

37. Straka s'appuie à ce propos sur les observations de Gauchat concernant le temps que nécessite l'action de lois phonétiques. « Ainsi, les 14 ou 15 changements classés dans une même chaîne chronologique depuis l'allongement des voyelles accentuées libres à l'effacement des voyelles finales devant consonne représentent, si l'on y applique le compte de 30 ans par génération, à peine cinq siècles, et dire, comme Carmen Pensado Ruíz le fait, que, d'après notre théorie, les 125 changements qu'elle a relevés dans l'évolution du latin au castillan auraient demandé 3450 ans est une déformation caricaturale de notre pensée : les 125 changements en question ne s'alignent pas tous – loin de là! – en une seule chaîne chronologique, pas plus d'ailleurs que les traitements des vélaires intervocaliques et autres changements du latin au

français qu'on vient de rappeler ne s'insèrent dans notre chaîne de base » (Straka 1993 : 58 ; en note, Straka corrige le chiffre erroné de Pensado Ruíz en 3750 ans).

38. Voir à ce propos l'évaluation judicieuse de Chambon (1997 : 116) : « La phonologie classique, centrée sur la notion de système, ne peut se fonder que sur une succession de coupes synchroniques, et ne peut donc, aux yeux de Straka, que manquer le changement lui-même, sur l'axe du temps, c'est-à-dire l'objet propre de la linguistique historique. Dans la mesure même où la phonologie fait passer au second plan ce que Straka appelle le "détail phonétique" pour ne s'adresser qu'à des entités systémiques plus abstraites, elle manque, aux yeux de Straka, de réalisme (cf. Straka 1958 : 15), dans la mesure où c'est au niveau sub-phonémique que prennent naissance les évolutions phoniques. Or le mentalisme phonologique de Straka s'articule chez lui à ce qu'on pourrait appeler un dualisme séparant de façon irrémédiable (selon les axes émission / changement : perception / structure) les transformations qui s'opèrent de manière graduelle et inconsciente dans la parole (conçue comme "mouvements organiques" [...]) et la façon dont, à un moment donné, un état phonique est structuré dans et par la conscience des sujets ».

AUTEUR

PIERRE SWIGGERS

Université Catholique de Louvain